ATELIER MUSIQUEZAG : inscription & contrat pour l'éveil musical

Contrat :

1. L'inscription est valable pour une année scolaire de 35 leçons.

2. Le parent informe Liz au plus tard fin avril s'il souhaite continuer les cours ou pas l'année scolaire suivante.

3. Les frais de matériel pédagogique (méthode, partitions, CD's etc.) ne sont pas compris dans les écolages.

4. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de payer en plusieurs fois. Par contre veuillez respecter les échéances des écolages. Tout rappel sera facturé 20 francs.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du contrat ci-dessus et avoir accepté les articles susmentionnés.

Date & signature : .....

Atelier Musiquezag
Chemin des Fleurettes 2, 1007 Lausanne
☎ : 021 601 12 44 ou info@ateliermusiquezag.ch

prénom : .....

nom : .....

date d'anniversaire : .....

adresse : .....

☎ : .....

email : .....